

Promotelec Un lien entre départs de feu et augmentation de puissance suite à pose de Linky

Bonjour à tous,

Voilà ce qu'on vient de m'envoyer (merci à ce correspondant) : c'est important (Promotelec reconnaît que les augmentations de puissance des abonnements, fréquentes avec Linky, sur de vieilles installations, aux sections de câbles non adaptées, peut entraîner des feux...)

Maud

une fiche PROMOTELEC qui apparemment se réveille (mars 2018) et officialise les risques entraînés sur des installations existantes.

C'est Enédis qui les rend non conformes et c'est le consommateur abonné qui devrait payer pour une installation qu'il a refusée.

<https://www.promotelec.com/actualite/linky-faire-intervenir-installateur-electricien-qualifie-apres-mise-place-nouveau-compteur/>

J'en profite pour vous dire que **la norme NF C14 100 qui concerne le distributeur n'est pas respectée par les poseurs.**

- Par exemple le compteur est en plastique auto-extinguible et **les platines plastiques prévues pour ce type de compteur soumis à échauffement doivent être également auto-extinguibles**, ce qui n'est pas le cas dans les installations existantes où les poseurs remplacent le compteur électromécanique par un Linky sur le tableautin de bois et un échauffement peut conduire à la flamme contrairement aux platines spécifiques.

- Ensuite **la même norme interdit de façon absolue d'installer un réenclenchement automatique (ce que fait Linky) sur un AGCP (nom technique de notre disjoncteur).**

- **Toujours la même norme restreint les lieux de pose des nouveaux compteurs pour des questions de sécurité** alors que les poseurs ne se préoccupent pas de cela et remplacent l'électromécanique par le Linky dans les mêmes conditions.

- Ajouté à tout cela **un disjoncteur interne au compteur unipolaire au lieu d'omnipolaire**, sûrement pour des question d'économie, qui est susceptible de créer un arc électrique et les conditions de démarrage d'un incendie sont réunies.

Il faut absolument que les victimes d'incendies :

- prennent des photos

- et fassent constater l'état des lieux et en particulier le montage sur le tableautin de bois avant d'appeler Enédis car ils font disparaître les preuves des malfaçons sous prétexte de remettre l'électricité au plus vite.

- De même que l'augmentation éventuelle du fusible du disjoncteur puisque lorsque les gens sont là et les laissent faire ils calibrent le disjoncteur au maximum pour pouvoir ensuite régler à distance.